

L'écrivain Mumia Abu-Jamal, emprisonné depuis 44 ans, sollicite l'intervention de l'ONU

Les avocats de l'ancien membre des Black Panthers demandent à un panel de l'ONU de réexaminer sa détention après avoir épuisé tous les recours juridiques américains.

Ed Pilkington

28 Juillet 2026

Journal The Guardian

À l'approche du 45e anniversaire de son incarcération en décembre, l'écrivain radical noir et prisonnier Mumia Abu-Jamal porte sa plainte, selon laquelle il a été soumis à une détention arbitraire pour un crime qu'il n'a pas commis, devant un nouveau tribunal : les Nations Unies à Genève.

Mardi, Abu-Jamal, âgé de 72 ans, **a déposé une requête** auprès du Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire, un organe du Conseil des droits de l'homme. Il s'agit de la dernière tentative en date de ce prisonnier de renommée internationale et auteur prolifique de **15 ouvrages** pour obtenir réparation, après avoir épuisé tous les recours juridiques nationaux, tant au niveau des tribunaux étatiques que fédéraux.

Dans un entretien téléphonique accordé au Guardian depuis l'établissement correctionnel de Mahanoy en Pennsylvanie, où il purge une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle, il a déclaré que son appel à l'ONU s'inscrivait dans le cadre de ses efforts personnels et juridiques pour maintenir l'espoir.

« L'espoir est un élément de la lutte, n'est-ce pas ? », a-t-il déclaré. « Comme on disait autrefois : “La luta continua”. »

« Une liberté enivrante, une peur paralysante » : Mumia Abu-Jamal parle de sa vie de membre des Black Panthers.

L'espoir que cet ancien membre **des Black Panthers** puisse un jour être libéré de la prison de Mahanoy est mince. Il purge une peine de prison à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle. En Pennsylvanie, la perpétuité incompressible signifie précisément cela : aucune prise en compte de la réhabilitation, de l'âge ou de la santé n'est accordée, et tout détenu condamné à cette peine mourra derrière les barreaux, quelles que soient les circonstances.

Abu-Jamal a été condamné en 1982 pour un crime dont il a toujours clamé son innocence : le meurtre au premier degré d'un policier, Daniel Faulkner, à Philadelphie. Depuis, il est devenu une figure controversée, tant à gauche qu'à droite.

Pour les progressistes, il est sans doute le prisonnier politique le plus célèbre d'Amérique aujourd'hui. Pour les défenseurs de l'ordre public, menés par la Fraternité des policiers qui a œuvré sans relâche pour obtenir la peine maximale, il n'est rien d'autre qu'un meurtrier de policier.

Malgré les faibles chances de succès, Abu-Jamal fait tout son possible pour rester optimiste. « Je n'ai que rarement, voire jamais, placé mes espoirs dans les tribunaux », a-t-il déclaré. « Mais j'ai confiance dans les gens, car ce sont eux qui bâtissent les mouvements et qui font bouger les choses. »

La pétition déposée mardi exhorte l'ONU à prendre position sur les nombreuses injustices dont Abu-Jamal aurait été victime lors de son procès initial et durant les décennies d'appels infructueux qui ont suivi. Son équipe juridique, menée par Bret Grote du Centre de droit abolitionniste et soutenue par l'ACLU et le Centre pour les droits constitutionnels, soutient qu'il a subi de multiples violations du droit international.

Le document décrit comment le procureur a exclu la quasi-totalité des jurés noirs de son procès de 1982. Lors de la sélection du jury, il a griffonné dans son carnet les lettres « B » et « B » au-dessus des noms des jurés, pour désigner les Noirs et les Blancs.

Il a ensuite récusé 71 % des jurés noirs potentiels et seulement 20 % des candidats non noirs. Résultat : un jury de 12 personnes dont seulement deux étaient noirs, dans un comté où près de 40 % de la population était afro-américaine.

Le juge Albert Sabo, poursuit la requête, était sans doute le juge ayant prononcé le plus grand nombre de condamnations à mort du pays. Il a présidé 31 procès pour crimes passibles de la peine capitale, dont 32 concernaient des accusés issus de minorités.

Peu avant son procès, on l'a entendu dire : « Je vais les aider à faire frire le nègre. »

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur la détention arbitraire est également invité à examiner comment de nouveaux éléments de preuve, révélés seulement à l'équipe de défense d'Abu-Jamal en 2018, soulèvent de sérieux doutes quant à la crédibilité du principal témoin oculaire de l'État, Robert Chobert. Quelques semaines après la fin du procès, Chobert a écrit au procureur général pour s'enquérir de « l'argent qui m'est dû ».

L'un des principaux arguments de la pétition est que la peine actuelle d'Abu-Jamal, la réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle, constitue en elle-même une forme de détention arbitraire, en violation du droit international. Cette peine a été qualifiée de « mort par incarcération », mais Abu-Jamal la perçoit comme une « agonie lente ».

Il a déclaré : « C'est le couloir de la mort sans date d'exécution précise. Ou une exécution au fil du temps. »

Il s'est dit frappé par le contraste entre la propension des États-Unis à infliger des peines de prison à perpétuité – plus de 200.000 personnes en sont condamnées, soit environ un prisonnier sur sept – et l'approche d'autres pays développés comme la Norvège. Lorsqu'Anders Breivik a perpétré la tuerie de masse la plus meurtrière commise par un seul individu à Oslo en 2011, faisant 77 victimes, il a été condamné à la peine maximale prévue par le pays : 21 ans, renouvelable tous les cinq ans.

Il est peu probable que Breivik soit un jour libéré, mais le système ne lui a pas définitivement fermé la porte. « Une telle réaction serait impossible, impensable dans aucun de nos 50 États », a déclaré Abu-Jamal.

Le groupe de travail de l'ONU n'a pas de pouvoir coercitif direct aux États-Unis. Cependant, son équipe juridique estime qu'une condamnation ferme de l'instance internationale appuierait les pressions exercées aux États-Unis pour obtenir un nouveau procès ou une commutation de peine.

À tout le moins, Abu-Jamal se réjouit de pouvoir présenter les faits de son affaire à des experts qui n'ont pas subi les fortes pressions politiques auxquelles sont soumis les juges élus (tous les juges de Pennsylvanie sont élus). Il se souvient avoir été « sidéré » en 1995 lorsqu'il a appris que quatre des sept juges de la Cour suprême de l'État avaient reçu l'appui de la Fraternité des policiers.

« Présenter mes revendications à l'ONU sera l'une des premières fois que des juges les examineront sans conflit d'intérêts », a-t-il déclaré.

Abu-Jamal avait 14 ans lorsqu'il a été brutalement entraîné dans la lutte pour la libération des Noirs. C'était en 1968 ; il participait à une manifestation à Philadelphie contre le candidat ségrégationniste à la présidence, George Wallace, lorsqu'un policier de Philadelphie lui a donné un coup de pied au visage.

Un an plus tard, il co-fonde la section de Philadelphie du Black Panther Party et devient collaborateur régulier du journal du parti. Il y mène ensuite une brillante carrière d'écrivain et de journaliste, et préside l'Association des journalistes noirs de Philadelphie.

Tout s'est effondré lorsqu'il a été arrêté aux premières heures du 9 décembre 1981. Il complétait ses revenus en conduisant un taxi et passait par hasard au coin de la 13e rue et de la rue Locust au moment même où son frère William Cook était interpellé lors d'un contrôle routier par l'agent de police Faulkner.

Une fusillade a éclaté. Abu-Jamal a été touché à la poitrine. Faulkner a été atteint de plusieurs balles et est décédé à l'hôpital quelques heures plus tard.

Lors du procès, l'État a accusé Abu-Jamal du meurtre de Faulkner. Le procureur a présenté au jury des extraits de ses écrits des Black Panthers pour suggérer une hostilité envers la police, et c'est sur la base de ces éléments, ainsi que du témoignage douteux de Chobert et d'autres témoins à charge, qu'il a été reconnu coupable et condamné à mort.

Il est resté dans le couloir de la mort pendant 28 ans, jusqu'en 2011, date à laquelle sa peine a été commuée en réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle après qu'un tribunal a jugé sa condamnation à mort initiale inconstitutionnelle.

Comme il l'a fait tout au long de son incarcération, il n'a pas abordé avec le Guardian les détails des accusations portées contre lui. Il a toutefois évoqué les ravages que des décennies derrière les barreaux ont causés sur lui et sa famille.

L'éloignement, la séparation d'avec sa famille grandissante de quatre générations, ont pesé lourd. Combien d'arrière-petits-enfants a-t-il ?

« Je ne sais même pas, mais il y en a un bon nombre. »

En tant qu'Abu-Jamal, il inscrit la souffrance de l'isolement forcé dans un contexte politique. « L'État crée un système d'isolement cellulaire pour les condamnés à mort afin de les déshumaniser aux yeux de leurs proches. On ne peut pas toucher cette personne. »

Dans l'un de ses ouvrages les plus connus, « Live From Death Row », il relate la visite déchirante de sa jeune fille Samiya en prison, peu après son incarcération. Il évoque à nouveau ce moment lors de notre conversation, d'une voix parfois si faible qu'elle est à peine audible.

« Elle est entrée en trombe, les yeux brillants, et elle m'a regardée, visiblement perturbée par la vitre qui nous séparait. Cette petite fille a couru vers la vitre et s'est mise à la frapper en criant : « Casse-la ! Casse-la ! » Ça m'a brisé le cœur. »

Depuis, il a eu le temps de développer des stratégies pour surmonter les obstacles au contact humain. « Ce que j'ai appris, vous savez, au fil de ces longues années, c'est comment faire en sorte que les gens vous ressentent, sans pouvoir vous toucher. »

Comment fait-on cela ?

« Je parle aux gens avec autant de sincérité et de profondeur que possible, pour établir un contact sans contact physique. C'est une façon de lutter contre la déshumanisation. »

Ce qui l'a soutenu pendant toutes ces années, c'est le soutien massif et international dont il a bénéficié. Alors qu'il était menacé d'exécution, le New York Times le qualifiait de « condamné à mort le plus connu au monde », et de nombreuses personnalités, comme Maya Angelou, Spike Lee et Paul Newman, se sont ralliées à sa cause.

Il recevait régulièrement une cinquantaine de lettres de soutien par semaine. Ce nombre a maintenant chuté à une dizaine, a-t-il indiqué. Il pense que cette baisse est due en partie au durcissement du système postal en prison.

Mais c'est aussi parce que le passage de la peine de mort à la perpétuité incompressible l'a, dans une certaine mesure, éloigné des projecteurs. « Certains semblent croire que, parce que je ne suis plus dans le couloir de la mort, je suis enfin chez moi. Ils n'en savent rien. Ils ne comprennent pas. »

Bien que sa notoriété internationale ait diminué, il a été fait citoyen d'honneur de Saint-Denis, en banlieue parisienne, le mois dernier. Une rue y a été baptisée à son nom en 2006, au plus fort de son calvaire dans le couloir de la mort.

S'il était un jour libéré, ce serait l'une de ses premières ambitions. « J'aimerais me promener dans ma rue à Saint-Denis. J'aimerais visiter le Ghana. Et j'aimerais enseigner quelque part », a-t-il déclaré.

Après une pause, il a ajouté qu'il se rendrait également sans tarder sur les tombes de sa mère Edith et de sa femme Wadiya, toutes deux décédées pendant son incarcération.

Les livres – les lire et les écrire – ont été son principal outil de survie durant les près d'un demi-siècles de son emprisonnement. « Les livres ont été mes plus proches amis pendant des décennies », a-t-il déclaré. « J'ai passé la majeure partie de mon temps en prison à lire, et il faut lire pour écrire – pour nourrir ses idées et produire des œuvres. »

Même cela est devenu un combat. Pendant la majeure partie de l'année dernière, il était quasiment aveugle en raison de la détérioration de sa vue au cours des huit dernières années.

C'est l'une des conséquences physiques considérables de 28 années d'isolement dans le couloir de la mort. Il attribue sa baisse de vision à une série de problèmes de santé qui ont débuté par une grave éruption cutanée, ont entraîné un diabète provoqué par une forte dose de stéroïdes et ont abouti à un coma diabétique.

À chaque étape, il a dû se battre pour obtenir ne serait-ce que des soins médicaux de base. Cela a notamment inclus une bataille judiciaire de deux ans pour obtenir un traitement contre l'hépatite C, qui lui a été refusé au motif qu'il n'était « pas suffisamment malade ».

Il lui a fallu presque toute l'année dernière pour convaincre les autorités pénitentiaires de le faire opérer de la cataracte. Lors de ses deux hospitalisations pour insuffisance cardiaque congestive, il a été enchaîné à son lit d'hôpital pendant des jours.

Quoi que l'on pense d'Abu-Jamal – qu'on le considère comme un prisonnier politique ou un meurtrier de policier –, sa peine n'implique pas la destruction de sa santé. Elle ne l'oblige pas non plus à se priver de l'activité qui lui est la plus chère en captivité.

« Ne pas pouvoir lire, c'est extrêmement douloureux », a-t-il déclaré.

C'est une forme de punition en soi.

« Oui », dit-il. « L'emprisonnement est par essence une punition à tous les niveaux. Ce n'est peut-être pas écrit noir sur blanc dans une ordonnance du tribunal, mais c'est la pratique : ce sont des lieux cruels. »

Malgré sa déficience visuelle, il se sent obligé de terminer son dernier ouvrage, qu'il soumet à l'obtention d'un doctorat. Il s'agit d'une étude des écrits du

révolutionnaire algérien Frantz Fanon, centrée sur son traité anticolonialiste, *Les Damnés de la Terre*.

« Je dois le terminer. Je suis déterminé à le terminer. Et j'y suis presque. »

Cela doit être difficile de réaliser une œuvre aussi complexe avec une vision floue, en plus du fardeau quotidien de l'incarcération.

« Oui, c'est le cas », a-t-il concédé. « Mais difficile ne signifie pas impossible. Vous faites ce que vous devez faire. »